

Agression de commerçants du Pays d'Arles : la CCI appelle les autres victimes à se faire connaître

À la suite de l'agression dont ont été victime des commerçants du Pays d'Arles, relayée par la presse locale, le président de la CCI du Pays d'Arles, Stéphane Paglia, leur a adressé un courrier de soutien et souhaite aujourd'hui lancer un appel aux autres professionnels qui auraient subi des faits similaires.

Les faits, particulièrement violents, concernent les gérants d'une boulangerie de Tarascon et de Saint-Rémy-de-Provence qui auraient fait l'objet de menaces de mort répétées par téléphone. Les auteurs présumés auraient exigé le versement de **1 500 euros**, sous peine de s'en prendre physiquement aux commerçants et à leurs proches.

Les auteurs présumés de cette agression ont été rapidement identifiés et interpellés par les forces de l'ordre. Cinq suspects au total doivent être jugés **le 4 septembre prochain devant le tribunal de Tarascon**, notamment pour des faits d'extorsion en bande organisée.

Au cours de l'enquête, il est apparu que d'autres commerçants, notamment dans les départements de l'Ardèche, du Gard et du Vaucluse, auraient également été ciblés par les mêmes individus. Certains n'auraient pas déposé plainte, d'autres n'auraient pas vu leur affaire aboutir.

Face à cette situation, la CCI du Pays d'Arles invite toutes les personnes susceptibles d'avoir été victimes de ces mêmes auteurs à se rapprocher des services de police ou de gendarmerie afin de déposer plainte ou de compléter leur dossier si des faits ont déjà été signalés. Une mobilisation des victimes pourrait permettre de consolider les procédures judiciaires en cours et d'établir l'ampleur des agissements reprochés.

Dans cette démarche, la CCI du Pays d'Arles se mobilise aussi aux côtés des Chambres de commerce et d'industrie des territoires concernés afin de relayer cet appel et de sensibiliser le plus grand nombre.

La CCI du Pays d'Arles réaffirme son engagement aux côtés des commerçants et entrepreneurs du territoire et rappelle qu'aucun acte de violence ne doit rester sans suite.

Contact presse : Manon REGGIANI – mreggiani@arles.cci.fr – 0617681418